



## Relance dette mutuelle santé

-----  
Par SabriT07

Bonjour,

J'ai un agence de recouvrement qui me demande de payer une dette de ma mutuelle datant du 23/09/2020 depuis je n'ai plus eu de relance jusqu'a début mars fin janvier 2023. Il me menace de passer par une injonction du tribunal pour que je paye.

Le délai de prescription n'est t'il pas dépassé? Comment puis-je faire pour ne plus les avoir sur le dos.

Merci d'avance pour la réponse que vous me donnerez.